

L'Homme préhistorique. Revue
mensuelle illustrée
d'archéologie et
d'anthropologie
préhistoriques...

L'Homme préhistorique. Revue mensuelle illustrée d'archéologie et d'anthropologie préhistoriques.... 1903-1928.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisationcommerciale@bnf.fr.

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

DE CHATILLON-SUR-SÈVRE A CHOLET

MONUMENTS ET OBJETS PRÉHISTORIQUES

Par **N. GABILLAUD**

Instituteur à Moulins (Deux-Sèvres).

Si vous voulez bien me suivre, nous allons accomplir, de Châtillon à Cholet, mon pèlerinage habituel, et je vous montrerai, chemin faisant, les lieux qui peuvent solliciter votre curiosité.

Je vous prends à la station de Châtillon-Saint-Aubin, qui dessert Moulins et les localités avoisinantes.

Ne quittons pas le territoire de la commune de Saint-Aubin-de-Baubigné sans faire nos dévotions au temple rustique des Vaulx et contempler ce qui reste de ses statues-blocs et de ses rupestres autels (Fig. 83). Nous y lirons, pour éclairer notre religion, l'étude qui a été publiée sur ce sujet dans la *Revue de l'École d'anthropologie*, par MM. Capitan, Breuil et Charbonneau-Lassay.

Je vous avoue que, malgré les érudites et ingénieuses comparaisons de ces archéologues, nous sommes ici plusieurs sceptiques qui avons médiocrement foi dans l'origine reculée attribuée aux gravures sur rochers de Saint-Aubin-de-Baubigné.

Nous ne concevons guère non plus qu'un berger *idiot* ait eu la patience et la persévérance de creuser dans un granit fort dur tant de jolies et régulières cupules, ni l'idée de s'amuser à polir les rainures de deux ou trois cents dessins, dont quelques-uns représentent des personnages de grandeur naturelle.

Et quels personnages ? Un cercle, centré d'un trou, figure la tête ; un trait de chaque côté, les hanches, et deux rangées de cinq ou six lignes verticales, les mains et les doigts !

Que signifient ces croix, ces cercles, ces rectangles, ces cupules (Fig. 84). Autant de hiéroglyphes qu'un nouveau Champollion pourrait peut-être expliquer, s'il ne manquait aucune page au volume et, à la scène, quelques tableaux,

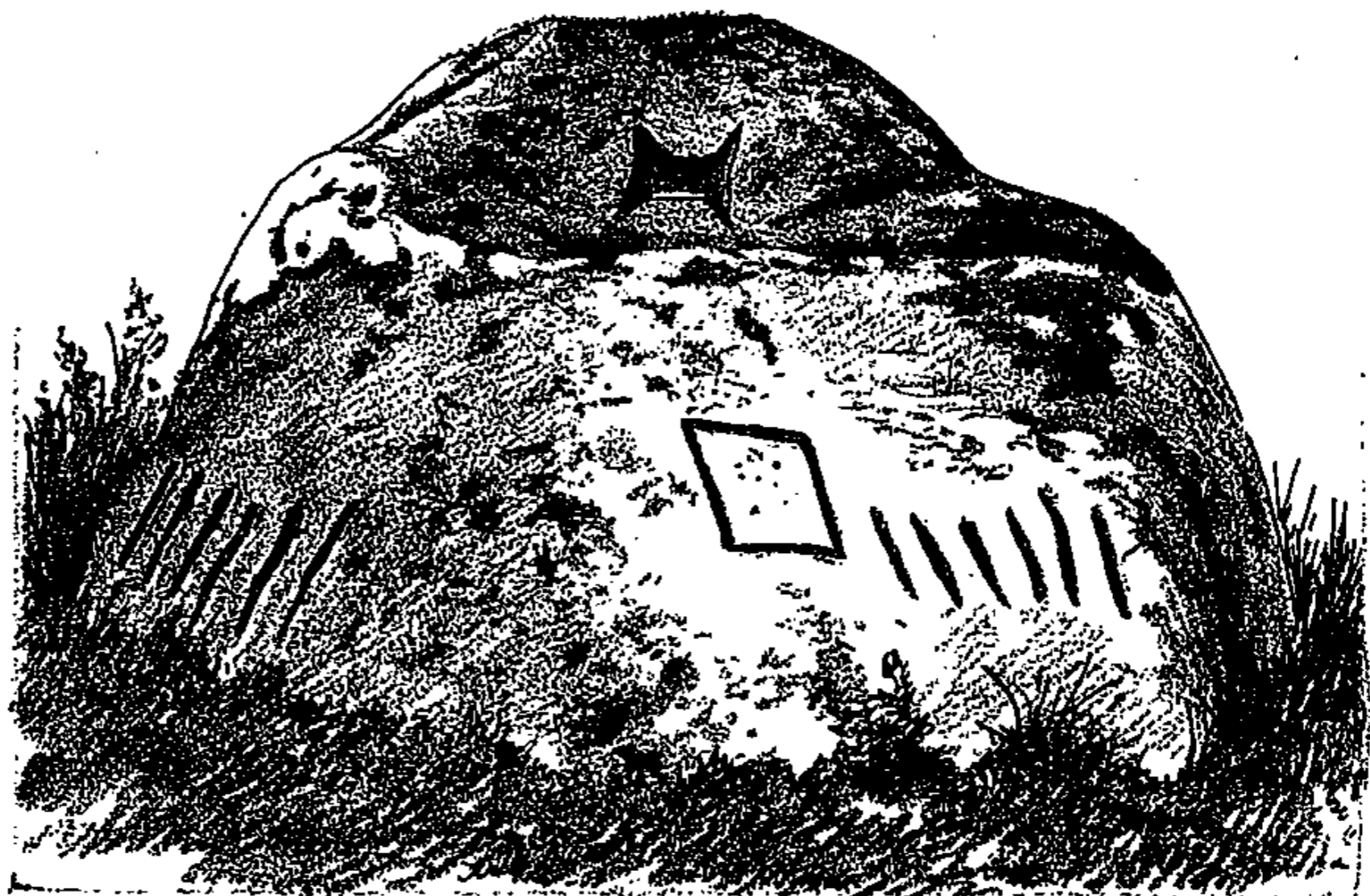


FIG. 83. — Statue bloc des Vaulx,
à Saint-Aubin-de-Baubigné (Deux-Sèvres).

car plusieurs blocs gravés ont été brisés sans pitié et utilisés pour la construction ; d'autres gisent au musée de Saint-Germain-en-Laye ou dans des propriétés particulières.

Un vieil ami, à qui les Muses sourient encore, m'accompagnait lorsque je pris photographie des rochers.

« Je connais, me dit-il, ces gravures depuis cinquante ans ; j'y ai toujours cru voir des allégoriques représentations de l'origine du christianisme, auxquelles se mêle peut-être un peu de paganisme. Tout y est symbolique et conventionnel.

« Voyez ce rocher (Fig. 85) : les trois traits verticaux, ce sont les trois Mages ; la position horizontale de ces mêmes traits indique qu'ils se dirigent vers l'étoile. La croix placée au-dessus signifie qu'ils sont dominés par l'idée du Christ, du Messie et que le Très-Haut, le Roi-Soleil, figuré par le cercle, les inspire et les conduit !! »

« Et cette autre scène (Fig. 86) représente simplement la figure de Jésus. Joseph, c'est la grossière statue, à gauche ;

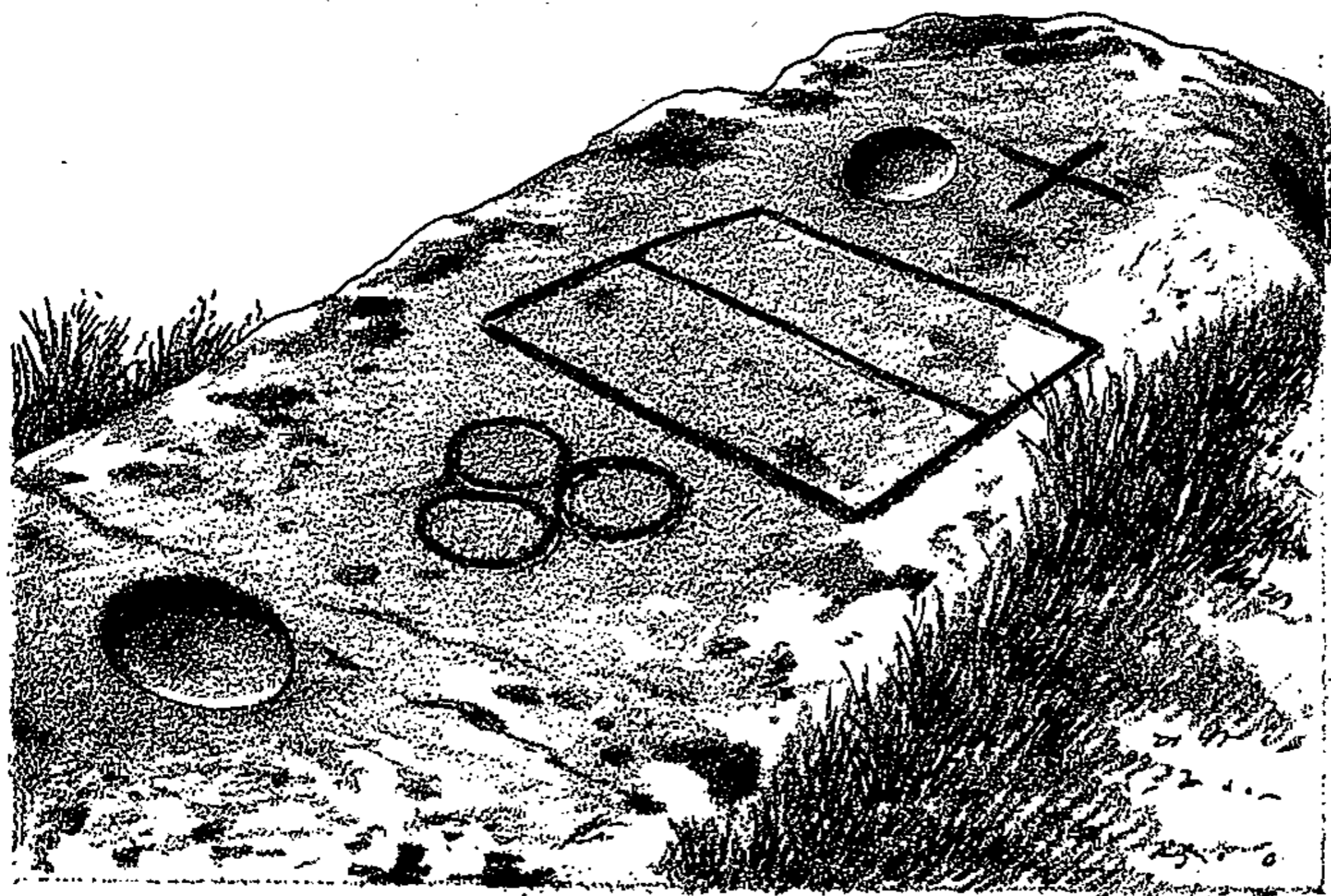


FIG. 84. — Rocher gravé. Les Vault,
à Saint-Aubin-de-Baubigné (Deux-Sèvres).

puis, voici la Mère et l'Enfant, et l'âne ! Quant au bœuf,
il existait autrefois sur un rocher voisin. »

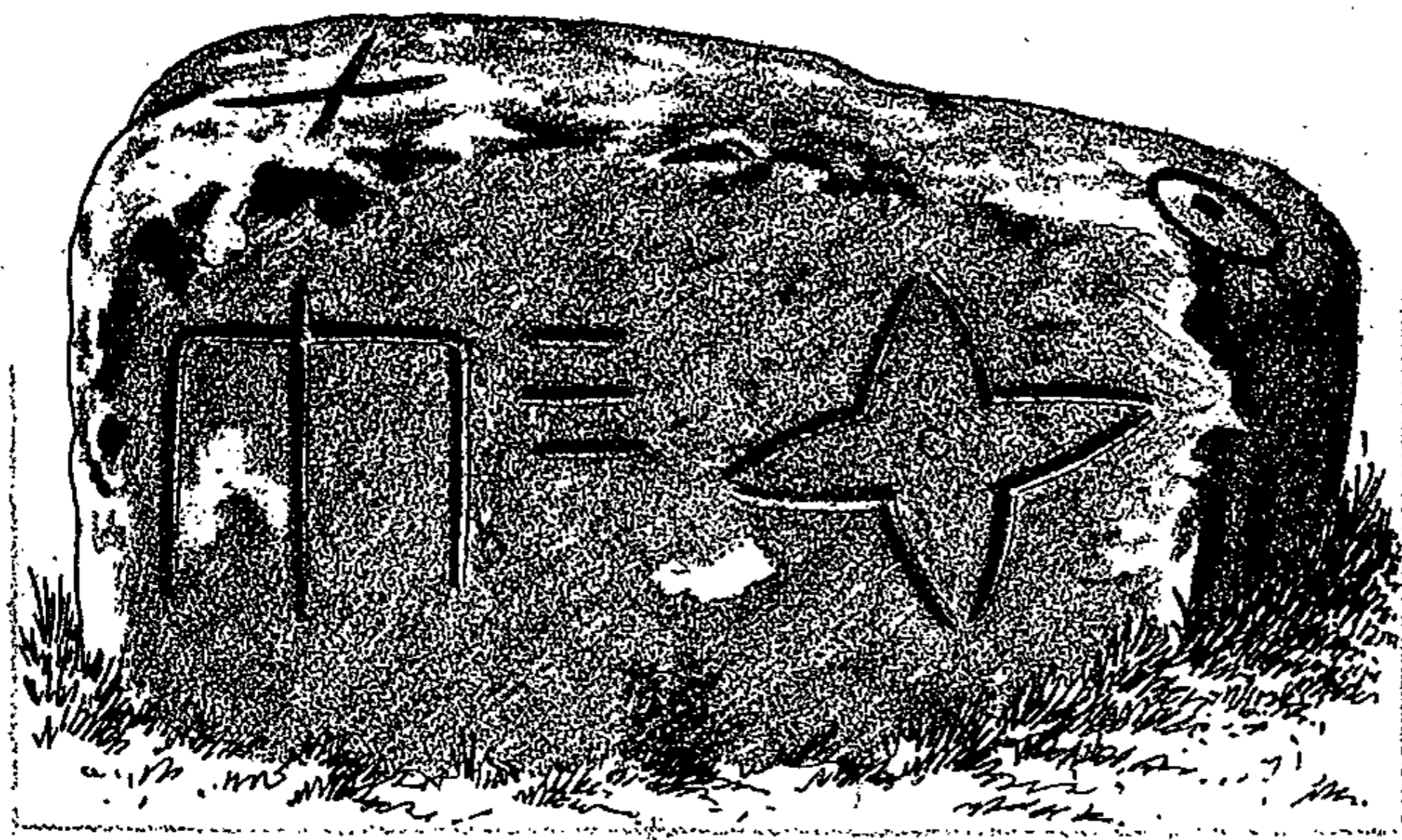


FIG. 85. — Rocher gravé. Les Vault,
à Saint-Aubin-de-Baubigné (Deux-Sèvres).

Est-ce le poète qui a raison, ou les princes de la science
archéologique ?

Eh bien, qu'on me pardonne ! Il me semble que c'est celui-là.

En suivant mon itinéraire, nous allons rencontrer des sujets d'études moins passionnants et plus réels au point de vue préhistorique.

Sur le chemin de la gare de Châtillon-Saint-Aubin à

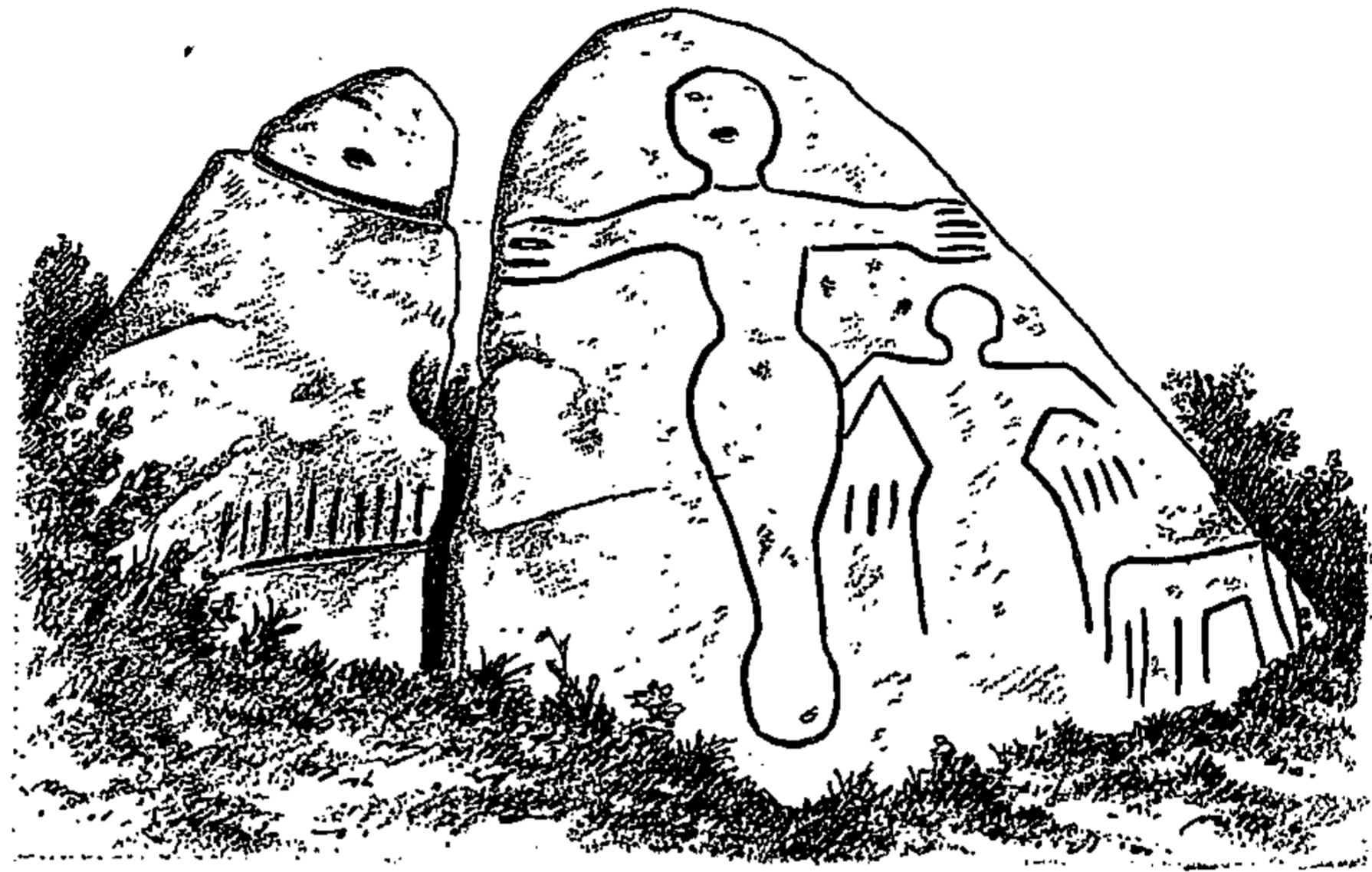


FIG. 86. — Rochers gravés. Les Vaulx,
à Saint-Aubin-de-Baubigné (Deux-Sèvres).

Moulins, examinons, à la ferme du Plessis, située près de la route, un polissoir (Fig. 87) creusé sur un « chiron » de granit.

Sa cuvette a 40 centimètres de long, 11 centimètres de large et 3 centimètres et demi de profondeur. Au fond, se trouve un sillon arrondi destiné à polir le bord étroit des haches, tandis que la partie incurvée supérieure, relevée aux deux extrémités, servait à aiguiser le tranchant et à polir les grandes faces des mêmes instruments.

Je ne parlerai qu'incidemment d'une trouvaille faite dans la ferme des Forges ; il s'agit d'une monnaie d'or datant de l'occupation romaine et possédée par le châtelain voisin, M. G. de Chabot.

Nous sommes maintenant au poteau de Bordevert, commune de Moulins, mais nous allons laisser, à gauche, la vallée de l'Ouin, au fond de laquelle coule un cours d'eau sinueux et poissonneux que devaient affectionner nos an-

cêtres des temps préhistoriques. C'est là, sur ces sortes de promontoires, que j'ai fait, avec mes élèves, mes plus belles et mes plus riches trouvailles.

Près du village de la Rivière, j'ai découvert, en creusant un réservoir dans une terre qui paraissait ne pas avoir été remaniée, des pieux en quinconce, noirs comme ébène, qui pourraient avoir supporté une habitation lacustre.

Nous allons suivre la route départementale jusqu'à Cho-



FIG. 87. — Polissoir du Plessis,
à Saint-Aubin-de-Baubigné (Deux-Sèvres).

let, passer le vieux bourg de Saint-Pierre-des-Echaubrognes (Deux-Sèvres), la petite ville de Maulévrier (Maine-et-Loire), et visiter le menhir de la Moinie (Fig. 88). Ce monument du souvenir ou plutôt cette énorme borne pouvait limiter, au sud-est, le pays des « Limousins de la mer », qu'on appela plus tard les Mauges et les Marches communes de Bretagne, d'Anjou et de Poitou.

A cent mètres du menhir de la Moinie, on voit une butte de terre hérissée de rochers ; c'est sans doute une sépulture préhistorique couverte d'un galgal : elle ne paraît pas avoir été fouillée.

Il existe aussi, à Cholet, un menhir, celui de la Garde ; il a été transporté au Jardin public de la ville dont il est un des principaux ornements. Il n'a plus pour nous qu'un intérêt relatif¹.

1. D'après le Dr Émile Atgier et l'ex-capitaine Vigne, Cholet aurait été

Le musée de Cholet n'est pas riche en instruments préhistoriques de la région ; nous y remarquons quelques haches polies, une pointe de flèche donnée par l'instituteur de la Plaine, un poignard en bronze trouvé dans la Sèvre-Nantaise, et une belle collection de polissoirs ; les trois plus gros, en granit, à face principale couverte de rainures et de cuvettes, proviennent du Quarteron, ferme de Cholet située près de la Moine et du chemin d'intérêt commun, n° 56, de Cholet à Châtillon-sur-Sèvre.



Fig. 88. — Menhir de la Moinie,
à Maulévrier (Maine-et-Loire).

Au Puy-Saint-Bonnet, nous rentrons dans les Deux-Sèvres. Admirons au passage le magnifique panorama qui

le centre d'une vaste enceinte limitée par les menhirs suivants : celui de la Garde (au Jardin public), hauteur 5 mètres ; celui du champ de la Garde, hauteur 2^m 90 ; celui de la Pochetière, hauteur 2^m 10 ; ceux du Gué-au-Bouin (au nombre de cinq), hauteurs respectives : 2^m 55, 2^m 60, 3^m 50, 4^m 20, 4^m 85 ; celui du Landreau, commune de la Séguinière, hauteur 3^m 60.

Le plus haut monolithe des environs de Cholet est celui de la Renellière, commune de Saint-Macaire ; il a 7 mètres de hauteur. Le menhir de la Moinie n'a que 3^m 60.

Les monuments mégalithiques des Cerqueux de Maulévrier : trépied de la Gannerie, *cerqueux*, cromlechs, mériteraient une étude spéciale.

se déroule autour de nous, du haut du Chêne-Rond et des rochers de la Durandière.

Ceux-ci contiennent des cuvettes, des « ponnes », comme celles de la Verrie (voir le n° 4, 1907, de *L'Homme préhistorique*). Je persiste à croire que, primitivement, la plupart de ces cavités servaient de mortiers à broyer le grain. Tout autour, j'ai vainement cherché les « pilons » ou broyeurs utilisés. Ils ont cependant existé. M. Charbonneau-Lassay dit qu'il en a découvert deux¹, tels que je les supposais, à Pouzauges et à Loudun. Ce sont deux demi-sphères en granit que l'on pouvait tenir à la main et promener circulairement à l'intérieur des cuvettes.

Les deux principales excavations des rochers de la Durandière communiquent entre elles comme la plupart de celles de la Roche-Sèvre (Vendée).

L'une est irrégulièrement ovale, l'autre cordiforme. Cette dernière a un diamètre moyen de 70 centimètres et une profondeur de 10 à 15 centimètres.

Traversons rapidement le village de Loublande, car j'ai hâte de vous offrir l'hospitalité et de vous montrer ma petite collection.

Sauf la Roche-Allon, qui m'a donné 30 nucléus, 25 haches polies, 16 pointes de flèches, quantité de grattoirs, de percuteurs et de débris de silex, il n'y a pas à Moulins et aux environs de véritables ateliers préhistoriques. Et il serait abusif de donner le nom de stations à tous les champs cultivés contenant des éclats de silex et des pierres ouvrées : on en trouve partout, principalement sur les bords de l'Ouin.

Le silex est cependant une roche importée ; les granits, les diorites, les quartzites sont les seules qu'on rencontre dans la contrée.

L'homme quaternaire a-t-il réellement habité le pays que nous venons de visiter ? Je crois pouvoir l'affirmer², bien que certaines formes d'instruments paléolithiques aient persisté à l'époque néolithique.

1. Un broyeur de ce genre est dessiné au n° 590, pl. LXI, du *Musée préhistorique*, 1^{re} édition.

2. M. Georges Béraud a trouvé à Saint-Aubin-de-Baubigné un véritable coup de poing chelléen.

Je me suis aidé des descriptions et des figures du *Musée préhistorique* de MM. de Mortillet, pour opérer le classement des objets que je possède.

Sur un premier carton, j'ai rangé les différents types qui pourraient être attribués, *par comparaison* :

1° au Chelléen (?) : un petit instrument amygdaloïde, en silex ;

2° au Moustérien : 5 pointes à main, 1 racloir à pointe recourbée, en quartzite ; tous présentent, sur la face d'éclatement, le conchoïde de percussion ;

3° au Solutréen (?) : 2 grattoirs doubles, 2 grattoirs ou pointes à bout oblique, 1 grattoir étroit ; les deux derniers à pédoncule finement retouché et à cran latéral¹ ;

4° au Magdalénien (?) : 5 fragments de silex munis de coches ayant pu servir à lisser et arrondir les esquilles d'os destinées à faire les aiguilles et les poinçons.

Tous les autres échantillons de ma collection appartiennent évidemment au Robenhausien, sauf peut-être quelques grattoirs d'un genre particulier, dont plusieurs du type dit : à lame étranglée.

Sur le même carton sont trois retouchoirs, un fragment de polissoir concave en quartzite rose et des cailloux semblables aux galets-polissoirs présentés par M. G. Béraud au Congrès des Sociétés savantes, le 6 avril 1904.

Personne n'a encore pu déterminer, d'une façon irréfutable, l'emploi des polissoirs signalés par M. Béraud.

1. Mes grattoirs à pédoncule et à cran latéral n'ont qu'une très vague ressemblance avec les pointes solutréennes, et, bien que l'un de mes instruments soit une vraie pointe à main du type moustérien, qu'un autre ressemble à s'y méprendre au racloir arqué représenté au n° 65, pl. XI, du *Musée préhistorique*, dont il a les mêmes dimensions, je n'ose insinuer que les instruments réunis sur le carton appartiennent tous au paléolithique. J'ai voulu, par des objets pris dans ma collection, montrer à mes élèves les principales formes des instruments caractéristiques des quatre grandes époques quaternaires :

1° L'amande chelléenne, grossièrement taillée sur les surfaces ;

2° La pointe à main moustérienne, retaillée d'un seul côté et montrant, sur la face d'éclatement, le bulbe de percussion ;

3° Le grattoir double et la pointe solutréenne à cran latéral avec de fines retouches obtenues par pression ;

4° La lame à encoches ayant servi à polir les aiguilles en os de l'époque magdalénienne et, sans doute aussi, les poinçons de l'époque robenhausienne.

J'en ai trouvé 12, non dans des stations néolithiques bien définies, mais dans onze endroits différents, et encore 7 ne sont pas des galets, mais de simples fragments de quartz arrondis par l'usage. On ne peut les tenir que d'une certaine façon et du bout des doigts. Ils ont sans doute servi à polir des gouges, des rainures de polissoirs concaves, et, qui sait, frottés sur une autre pierre siliceuse, à faire jaillir de précieuses étincelles lorsque le feu du foyer venait à s'éteindre.

Un, exceptionnellement gros, pèse 350 grammes; c'est un polissoir convexe d'un nouveau genre, peu strié, qui a pu être employé soit comme molette, soit comme brunissoir.

Carton A. Percuteurs et nucléus : 1 double percuteur, en quartz ; 3 percuteurs simples, en silex ; 5 nucléus allongés ; 5 nucléus divers plus ou moins discoïdes.

Carton B. Scies, couteaux et lames : 30 lames et une scie, un peu ébréchée, à dos retailé et arrondi.

Carton C. Disques et grattoirs discoïdes : 22 pièces de différentes dimensions.

Carton D. Grattoirs allongés, à bout élargi : 16. Grattoirs courts, semi-discoïdes : 18.

Carton E. Grattoirs de formes diverses : 21. Grattoirs concaves, ou concaves d'un côté et convexes de l'autre : 13.

Carton F. Perçoirs et poinçons : 24. Tranchets : 36.

Carton G. Pointes de flèches : 12 pointes pédonculées et barbelées ; 8 pointes courtes, pédonculées ; 1 pointe à base concave ; 3 pointes allongées et pédonculées ; 1 pointe en losange ; 3 pointes ébauchées ; 1 pointe à bord denté en scie, d'un seul côté ; 6 pointes triangulaires.

Lames de poignards ou pointes de lances : 6.

Une moitié de sommet de casse-tête en forme de marteau-hache. Ce beau fragment, en diorite, n'a pas été trouvé à Moulins, mais à Saint-Sauveur-de-Givre-en-Mai, près Bressuire.

Carton H. Haches polies : 5 en silex, 4 en diorite, 1 en élogite.

L'âge du bronze est représenté dans ma collection par un échantillon unique, trouvé en 1906 par M. Bouchet, à l'Ossendière de Loublande ; il appartient à l'époque mor-

gienne et doit être rapproché, comme forme, de la hache à bords droits n° 661, pl. LXVI, du *Musée préhistorique*.

Les découvertes d'objets préhistoriques en cuivre ou en bronze deviennent de plus en plus rares, et cela se conçoit. Si les cultivateurs dédaignent les pierres ouvrées, ils ramassent précieusement les morceaux de métal dont ils espèrent retirer quelque profit, et les vendent au marchand de vieilles ferrailles sans se soucier, parfois, de l'importance de leurs trouvailles.

A ma connaissance, voici les seules pièces, toutes de types morgiens, trouvées dans le nord-ouest du département des Deux-Sèvres :

1° Hache à bords droits. Origine : La Croix-Blanche-de-Montravers. Possesseur : Musée Dobrée, à Nantes (n° 85 de la collection Parenteau).

2° La hache à bords droits de ma collection.

3° Hache à talons. Origine : Montravers. Possesseur : M. Berthier, à Saint-Mesmin-le-Vieux.

4° Hache à talons. Origine : La Bleure-Rambault de Saint-Amand-sur-Sèvre. Possesseur : M. G. Béraud, à Châtillon-sur-Sèvre.
